

CANADA
Province de Québec
District : <district>
Localité : <localité>
N° de dossier : <numéro de dossier>

COUR DU QUÉBEC, chambre civile

<prénom demanderesse> <nom demanderesse> Partie demanderesse	<prénom défenderesse> <nom défenderesse> Partie défenderesse
	<prénom mis en cause> <nom mis en cause> Partie mise en cause

GESTION DE L'INSTANCE - CHEMINEMENT DU DOSSIER

- Non retenu pour la gestion (CHEM*NGI)
 Retenu pour une conférence de gestion de l'instance (CHEM*GJU)

Après examen du protocole, le Tribunal ORDONNE la tenue d'une conférence de gestion dans le présent dossier.

Les parties doivent convenir et confirmer avec le greffe d'une date pour la conférence de gestion, laquelle devra avoir lieu au plus tard le dans les 30 jours de la présente ordonnance, selon les instructions ci-jointes, le cas échéant.
 par audioconférence ou visioconférence en personne

Les sujets suivants seront notamment abordés :

- Dossier remis au juge (CHEM*RJU) :
 Autres (*spécifier*) (CHEM*AUT) : CRA *Voir la convocation en annexe*

 Prolongation de délai (JUGR*AUT): refusée accordée :
le délai d'inscription est prolongé jusqu'au .
 Suspension de l'instance (JUGR*AUT): refusée accordée :
l'instance est suspendue jusqu'au .

Le

Prénom et nom du juge

Signature du juge

AVIS AUX AVOCATS ET AUX PARTIES NON REPRÉSENTÉES :

CONVOCACTION À UNE CONFÉRENCE DE GESTION

Vous êtes convoqués à une conférence de gestion de l'instance qui aura lieu à _____ heures, le _____ à la salle _____.
 par audioconférence ou visioconférence en personne

Le

Prénom et nom du juge ou du greffier

Signature du juge ou du greffier